



# Prédiagnostic écologique



## Dossier de dérogation Loi Montagne

*Guillaume Aubin*  
écologue naturaliste

Rédacteur :  
Guillaume Aubin

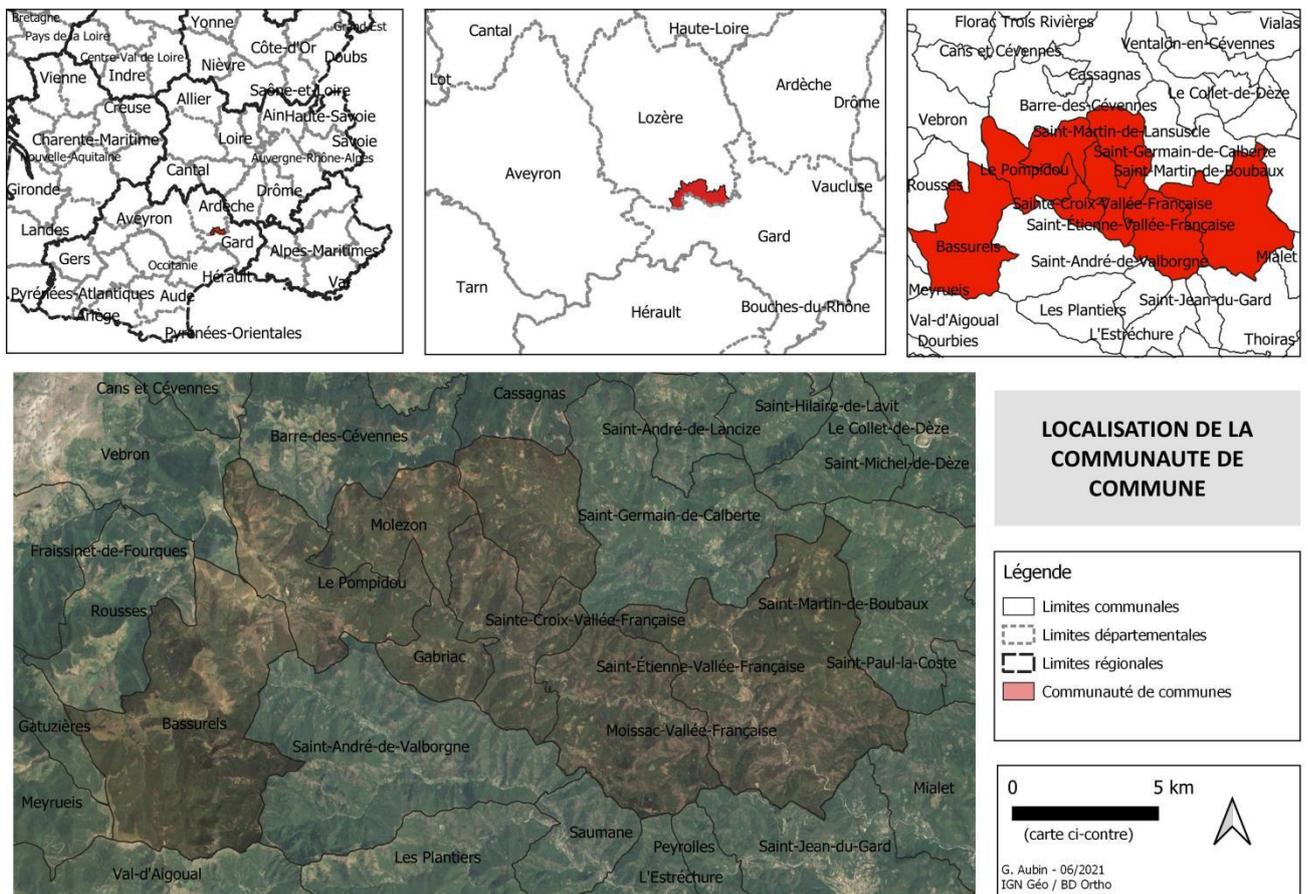
21 mars 2022  
Version2

PRÉ DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE	
ÉTUDE COMMANDÉE PAR	Communauté de communes DES CEVENNES AU MONT LOZERE ROUTE NATIONALE 48160 LE COLLET DE DÈZE  Tél : 04 66 65 07 79
PERSONNES RÉFÉRENTES	Monsieur Benoît Robin, urbaniste Madame Virginie Spadafora, environnementaliste
ÉTUDE RÉALISÉE PAR	Monsieur Guillaume Aubin, écologue naturaliste

## Contexte

Dans le cadre de la constitution d'un dossier de dérogation vis-à-vis de la Loi Montagne pour la création de trois hameaux nouveaux au sein de la Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons (rattachée désormais à la Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère), un prédiagnostic écologique a été demandé. En effet il apparaît nécessaire de vérifier la compatibilité entre les parcelles proposées à l'urbanisation et les contraintes environnementales, notamment en ce qui concerne le milieu naturel.

Le présent rapport vise donc à établir un tel prédiagnostic écologique à travers des recherches bibliographiques et une visite de terrain puis à proposer des préconisations permettant d'ajuster au mieux les projets d'urbanisation.



## Méthode du prédiagnostic écologique

### Intervenants

**Guillaume Aubin**, Naturaliste généraliste titulaire d'un Master en écologie méditerranéenne spécialisé en entomologie et malacologie. Il a travaillé en bureau d'étude durant plus de 10 ans où il a pu acquérir de solides compétences tant dans ses spécialités propres que dans les aspects plus administratifs des dossiers réglementaires. Il a eu l'occasion de participer à plusieurs grands projets,

linéaires et surfaciques dans le sud de la France ainsi qu'à une dizaine d'évaluations environnementales liées à des élaborations de PLU. Il est par ailleurs l'auteur de plusieurs publications scientifiques en particulier sur les améliorations des connaissances chorologiques de plusieurs taxons patrimoniaux et a notamment participé à l'établissement de la Liste Rouge des Orthoptères de PACA.

Au cours de cette étude, Guillaume a réalisé l'ensemble des étapes, à savoir la visite de terrain, les recherches bibliographiques et la rédaction du présent rapport.

### **Dates d'inventaires, conditions météorologiques, groupes étudiés**

Les visites de terrain ont été réalisées les 7 et 8 mars 2022. Le temps a été peu venteux et ensoleillé le premier jour, maussade le second. Les températures étaient de saison.

### **Aires d'études**

Pour chaque parcelle visitée, deux aires d'études ont été prises en compte :

- L'aire d'étude immédiate : périmètre correspondant à l'emprise stricte de la parcelle ;
- L'aire d'étude rapprochée : périmètre qui s'étend au-delà du périmètre d'étude immédiat sur quelques dizaines de mètres afin d'analyser le réseau écologique proche et son influence directe ;

### **Considérations générales**

La visite de terrain consiste en une reconnaissance exhaustive de l'ensemble du site. Les grands types d'habitats naturels sont identifiés ainsi que l'ensemble des espèces des groupes « réglementaires » visibles. Réalisée très tôt en saison, elle ne peut se vouloir exhaustive car de nombreux taxons à phénologie d'apparition printanière et estivale ne sont pas observables à cette période. De plus la pression d'observation est minime et ne se substitue pas à des inventaires naturalistes en bonne et due forme, nécessitant plusieurs passages et échelonnés au cours de l'année.

Les relevés sont réalisés au GPS à l'aide du logiciel Observado afin de préciser le nombre d'individus pour les espèces remarquables et leur localisation. Les coordonnées sont automatiquement enregistrées afin de fournir une base de données brute qui permet de réaliser si besoin les cartographies adéquates. Une part du travail aura été d'identifier les espèces exotiques envahissantes.

### **Recueil bibliographique**

Structures consultées	Type de données
INPN	Base de données communale, ZNIEFF
Site Natura 2000 «Gardon de Mialet»	Données générales locales
ONCFS	Données cartographiées (vertébrés)
GBIF	Base de données globale
Faune LR	Bases de données naturalistes générale
ONEM	Bases de données naturalistes spécifique
Prédiagnostic écologique PLUi 2021	Bases de données naturalistes générale

## Limites principales du prédiagnostic

Un prédiagnostic ne se déroulant par définition que sur une durée limitée, il ne permet pas d'avoir un aperçu aussi complet qu'un diagnostic réalisé sur l'ensemble des saisons. De ce fait il ne peut tendre vers l'exhaustivité affirmée des enjeux locaux. Cela est d'autant plus vrai en fin d'hiver où la flore annuelle, les espèces migratrices, les reptiles et les insectes ne sont pas ou très peu visibles.

## Principes de hiérarchisation et de sectorisation des enjeux écologiques

D'une manière globale, les enjeux écologiques recensés au sein de l'aire d'étude immédiate et rapprochée sont matérialisés essentiellement par les espèces, cortèges d'espèces, habitats d'espèces et habitats naturels présents au niveau de ces périmètres, mais ils tiennent également compte des facteurs limitant ou favorisant leur présence locale.

La sectorisation des enjeux écologiques et leur hiérarchisation est donc établie en tenant compte des enjeux de conservation des habitats patrimoniaux et des espèces protégées présents. Par exemple, plus une espèce est rare ou menacée et plus son enjeu de conservation est fort.

Les critères et codes couleurs suivants sont utilisés afin de faciliter la lecture des tableaux produits par la suite.

Caractérisation et hiérarchisation de l'enjeu écologique. Classes d'enjeu.	Code couleur par classe d'enjeu.	Exemples
Enjeu nul		Secteur entièrement artificialisé, diversité biologique absente ou quasi nulle, ...
Enjeu très faible		Artificialisation d'une partie du site, habitats naturels très dégradés, diversité biologique très restreinte et composée d'espèces surtout anthropophiles, ...
Enjeu faible		Habitat naturel dégradé ou à forte composante anthropique, diversité biologique restreinte composée d'espèces communes, absence d'espèce remarquable, ...
Enjeu modéré		Habitat naturel intéressant mais dégradé (présence d'espèces envahissantes, surface réduite, isolat peu viable), présence d'espèces peu communes ou diversité biologique notable, ...
Enjeu assez fort		Présence d'habitat ou d'espèce remarquables (rare, menacé, patrimonial, bioindicateur, espèce parapluie) mais état de conservation modéré (présence d'espèces envahissantes, surface réduite, isolat, effectif restreint), ...
Enjeu fort		Présence d'habitat naturel remarquable et bien conservé, présence d'espèce remarquable et population bien conservée, ...

## Résultats

### Habitats naturels

La localisation biogéographique des secteurs d'étude prend place au sein des contreforts méridionaux du massif cévenol où les influences environnementales sont particulièrement variées. Elles combinent une climatologie méditerranéenne et continentale, voire montagnarde aux plus hautes altitudes, une assise géologique essentiellement cristalline et une topographie accidentée. Les usages anthropiques de cette région passés et présents (vergers de châtaigner, plantations de pins et douglas, pâturage, culture fourragère, ...) ont par ailleurs fortement influencés les habitats naturels et pseudo-naturels en présence.

Les trois secteurs d'étude sont tous situés en 650 et 700 m d'altitude, en milieu boisé. Les habitats dominants y sont la chênaie verte et la châtaigneraie, souvent présentes en mélange et à des stades de taillis. A ces deux essences dominantes il faut ajouter des accrus ponctuels de conifères (Pin noir, Pin sylvestre, Douglas), généralement issus de plantations voisines. Des stades forestiers dégradés s'observent également dominés pas la fougère aigle, le genêt à balais ou les ronces.

Le sous bois est généralement clair et peu végétalisé, dominé par de la litière nue (recouverte de feuilles en hiver) et la roche litée affleurante. La strate herbacée est très réduite, particulièrement lors de la visite de terrain.

Notons que sur aucune parcelle ne peut être attribué un habitat d'intérêt communautaire au regard de la composition et du stade de dégradation constatés. En effet l'habitat 9340 «Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*» représente des stades plutôt matures de chênaie verte. Or les chênaies vertes observées sur les sites n'en sont qu'à des stades de taillis encore peu développés. De même n'ont été retenus comme faisant partis du site Natura 2000 «Gardon de Mialet» que les châtaigneraies d'altitude ou les vergers de châtaigniers bien conservés, non concernées par le secteur présentement à l'étude.

### Flore

Parmi les espèces remarquables citées localement, celles correspondant potentiellement aux sites étudiés sont reportées dans le tableau suivant. D'autres espèces seraient probablement à rajouter mais à ce stade du recueil bibliographique et sur une surface aussi importante il n'est pas possible de tendre vers l'exhaustivité.

Nom commun	Nom scientifique	Statut de protection*	Statut de patrimonialité**	Vulnérabilité***	Observations
Spiranthe d'été	<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich., 1817	PN, DH4	Det ZNIEFF	LRN : VU	Occupe les suintements humides
Cheilanthes d'Espagne	<i>Allosorus hispanicus</i> (Mett.) Christenh., 2012		Det ZNIEFF	LRN : LC	Présent sur les falaises exposées thermophiles
Sabline des montagnes	<i>Arenaria montana</i> L., 1755		Det ZNIEFF	LRN : LC	Pelouses écorchées
Laîche d'Hyères	<i>Carex olbiensis</i> Jord., 1846		Det ZNIEFF	LRN : LC	Sous-bois frais
Halimium faux-alysson	<i>Cistus lasianthus</i> subsp. <i>alyssoides</i> (Lam.) Demoly, 2006		Det ZNIEFF	LRN : LC	Pelouses écorchées

Ciste à feuille de peuplier	<i>Cistus populifolius</i> L., 1753		Det ZNIEFF	LRN : LC	Landes à cistes
Ciste de Pouzolz	<i>Cistus pouzolzii</i> Delile, 1840		Det ZNIEFF	LRN : LC	Landes à cistes
Hélianthème en ombelle	<i>Cistus umbellatus</i> L., 1753 subsp. <i>umbellatus</i>		Det ZNIEFF	LRN : LC	Landes à cistes
Dryopteris des Cévennes	<i>Dryopteris ardechensis</i> Fraser-Jenk., 1981		Det ZNIEFF	LRN : LC	Falaise sur roche cristalline
Saxifrage de l'Ecluse	<i>Micranthes clusii</i> (Gouan) B.Bock, 2012		Det ZNIEFF	LRN : LC	Falaise sur roche cristalline
Grimaldie rupestre	<i>Mannia triandra</i> (Scop.) Grolle	PN, DH2		LRE : VU	Espèce sciaphile et calciphile
Trichomane remarquable	<i>Vandenboschia speciosa</i> (Willd.) G.Kunkel, 1966	PN, DH2			Rochers humides et ombragés

\* : PN : Protection nationale, PR : Protection régionale

\*\* : Det ZNIEFF : Déterminante ZNIEFF en région Languedoc Rousillon secteur de plaine rhodanienne

\*\*\* avec LRR : liste rouge régionale, LRN : liste rouge nationale, EN : en danger, VU : Vulnérable, DD : Manque de données

**Faune**

L'ensemble des données bibliographiques récoltées peut être synthétisé dans le tableau suivant :

Groupe	Nom commun	Nom scientifique	Statut de protection	Vulnérabilité	Observations
Invertébrés	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	PN	LRN : LC LRR : LC	Occupe les pelouses ouvertes à organ
	Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	PN	LRN : LC	Recherche les lisières fraîches et bords de ruisseau
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	PN, DH2	LRN : LC	Sur les Gardons aval
	Cordulie splendide	<i>Macromis splendens</i>	PN, DH2	LRN : LC	Sur les Gardons aval
	Cordulégastre bidenté	<i>Cordulegaster bidentata</i>	-	LRN : LC	Se développe dans les ruisselets et les suintements
	Écrevisse à pattes blanches	<i>Austroptamobius pallipes</i>	PN, DH2	LRN : VU	Présent sur les Gardons et certains affluents
	Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	PN, DH2	-	Données ponctuelles au niveau du site Natura 2000 (landes à aubépines)
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2	LRE : LC	Données ponctuelles, certainement bien présent
	Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	PN, DH2	LRE : LC	Données ponctuelles au niveau des chênaies
	Pique prune	<i>Osmoderma eremita</i>	PN, DH2	LRE : VU	Inconnu mais potentiel à la faveur de vieux arbres à cavité et terreau
	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	PN, DH2	LRE : LC	Données ponctuelles dans les hêtraies
	Sphinx de l'épilobe	<i>Prosperpinus proserpina</i>	PN	-	Présent à St-Etienne-Vallée-Française
	Thècle de l'arbousier	<i>Callophrys avis</i>	-	-	Connu sur Mialet, à rechercher sur les formations âgées d'Arbousier
Thècle du frêne	<i>Laeosopis roboris</i>	-	-	Connu sur Mialet, à rechercher au niveau des frênaies	
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	PN	LRN : LC	Ponctuel au niveau des Gardons
	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	PN	LRN : LC	Probablement bien répartie mais peu de données
Reptiles	Couleuvre verte-et-jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	PN	LRN : LC LRR : LC	Probablement largement répandue
	Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>	PN	LRN : LC	Localisée aux secteurs les plus thermophiles
	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissima</i>	PN	LRN : LC	Apprécie les zones forestières ouvertes et leurs marges
	Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	PN	LRN : VU LRR : VU	Localisé aux secteurs les plus thermophiles
Oiseaux	Alouette lulu	<i>Lulula arborea</i>	PN, DO1	LRN : LC LRR : VU	Apprécie les espaces ouverts
	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	PN, DO1	LRN : EN LRR : EN	Se retrouve sur les milieux arbustif ouverts, plutôt en altitude localement

	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	LRN : VU LRR : VU	Assez régulier mais en régression généralisée
	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	PN, DO1	RN : LC	Fréquente les landes ouvertes
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN, DO1	LRN : LC LRR : LC	Habitat bien présent (ripisylves)
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	PN, DO1	LRN : LC LRR : LC	Cantonnée aux secteurs thermophiles
	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	PN	LRN : LC LRR : EN	Ponctuelle sur les Gardons
	Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	PN	LRN : LC LRR : VU	Régulier sur les Gardons
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	PN DO1	LRN : LC LRR : NT	Bien réparti mais relativement ponctuel
Mammifères terrestres	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	PN, DH2	LRN : LC	Présent sur les Gardons
	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	PN	LRN : LC	Données ponctuelles
	Loup gris	<i>Canis lupus</i>	PN	LRN : VU	Présence diffuse
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	PN, DH2	LRN : LC	Présente sur les Gardons (sur 70 km linéaire)
Chiroptères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	PN, DH2	LRN : LC	Peu de données malgré des habitats favorables
	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN, DH2	LRN : LC	Peu de données surtout en bordure méridionale
	Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN, DH2	LRN : LC	Peu de données
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	PN, DH2	LRN : VU	1 seul gîte connu
	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	PN, DH2	LRN : LC	Rare localement, 1 gîte possible
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN, DH2	LRN : LC	Bien présent mais relativement ponctuel

## Résultats par parcelle

Pour une lecture efficace, la présentation des résultats par parcelle se fait à travers un tableau synthétique reprenant à chaque fois la localisation concernée, une cartographie des habitats naturelle et des commentaires généraux, quelques illustrations, les enjeux avérés et potentiels concernant la flore et la faune remarquable permettent de rendre compte de l'état du site. Enfin une synthèse des enjeux et des préconisations sont proposées. En l'absence de projet défini pour chaque secteur, ces préconisations restent de l'ordre de la généralité.

## NOGARET BAS

(commune de Saint-Martin-de-Lansuscle)



### Nogaret Bas : Habitats naturels

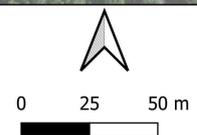


#### Aires d'étude

-  Aire d'étude immédiate
-  Aire d'étude rapprochée

#### Habitats naturels (Corine Biotope)

-  Chênaie verte monospécifique en taillis (45.313)
-  Châtaigneraie cévenole collinéenne en taillis X chênaie verte en taillis (41.9 X 45.313)
-  Broussaille forestière (31.8)



La zone d'étude prend place au sein d'une trame forestière présentant une mosaïque d'habitat plus ou moins intriqués selon les usages anciens ou récents. Ainsi la partie sud est dominée par un vieux verger de châtaigner où plusieurs arbres morts sur pieds ou sénescents sont encore visibles. Ils sont accompagnés par des jeunes châtaigniers, des chênes verts et quelques conifères. Un débroussaillage non loin des ruines, possiblement pour l'alimentation des quelques ruches qui y sont posés, permet l'apparition d'une strate arbustive dominée par le genêt à balais, les ronces et la fougère aigle. Sur la partie nord, passée une clôture se développe une chênaie verte plus homogène au sous bois pauvre. La parcelle ne comprend à priori pas le vallon suintant au nord où se développe une flore d'affinité hygrophile.

**Illustrations du site**



**Enjeu Flore**

**Enjeu Faune**

**Avéré**

- Aucun enjeu avéré lors de la visite de terrain

**Avéré**

- Avifaune commune (Rougegorge familier, Pinson des arbres, Sittelle torchepot, Mésange charbonnière, ...)  
 - Coléoptères saproxylophages non identifiés (galeries d'émergence) mais non protégés

**Potentiel**

- Aucun enjeu remarquable attendu d'après la bibliographie

**Potentiel**

- Faune saproxylophage variée en raison de la présence d'arbres à cavité à différents stades de dégradation.  
 - Couleuvre d'Esculape  
 - Chiroptères arboricoles potentiels en raison de la présence des châtaigniers à cavités

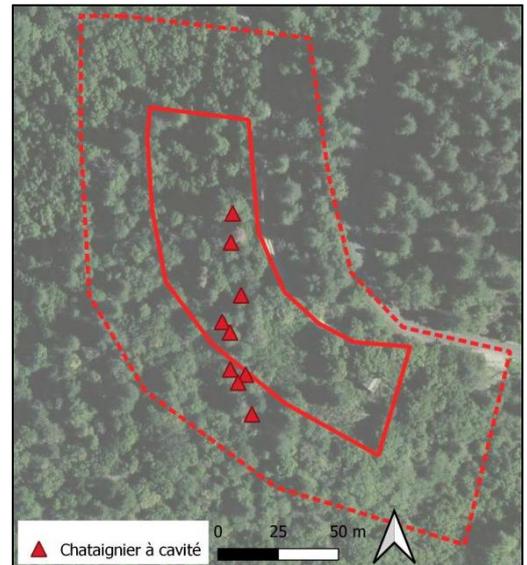
**Synthèse des enjeux**

**Faible**

**Faible à Fort**

**Conclusion et préconisations**

- Aucun enjeu avéré au terme de la visite de terrain ;
- Aucun enjeu floristique attendu ;
- Présence potentielle de chiroptères protégés en gîte ;
- Présence potentielle d'un cortège saproxylophage varié ;



Préconisations:

La destruction de chiroptères en gîte est à envisager, il conviendra donc de vérifier l'absence d'individu par un chiroptérologue au préalable de la suppression d'arbres à cavité.

Il conviendra d'envisager des travaux en période automnale et hivernale afin de minimiser les risques de destruction d'individus nicheurs. La période à proscrire est comprise entre Mars et Aout.

Les arbres morts supprimés pourront être stockés en périphérie de la zone d'aménagement afin de permettre aux espèces saproxylophages de terminer leur cycle de vie et de permettre l'humification totale des troncs.

Enfin pour tout projet d'urbanisation, notamment en contexte naturel, on peut rappeler quelques mesures qui sont à mettre en œuvre systématiquement :

- ✓ les clôtures devront permettre le passage de la petite faune,
- ✓ l'éclairage devra être orienté vers le bas pour ne pas perturber l'activité des espèces nocturnes,
- ✓ vérifier l'absence de plantes envahissantes pendant les travaux afin d'éviter l'introduction de nouveaux foyers qui pourraient s'étendre à l'avenir,
- ✓ protéger les écoulements pour éviter toute pollution des milieux aquatiques.

## LA BARAQUE

(commune de Saint-Martin-de-Lansuscle)



### Cartographie des habitats naturels

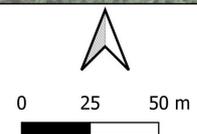


#### Aires d'étude

-  Aire d'étude immédiate
-  Aire d'étude rapprochée

#### Habitats naturels (Corine Biotope)

-  Chênaie verte monospécifique en taillis (45.313)
-  Broussaille forestière X chênaie verte en taillis (31.8 X 45.313)



La zone d'étude prend place en continuité de jardins vivriers en terrasse. Elle est constituée pour l'essentiel d'un taillis de Chêne vert quasiment monospécifique. Le sous bois y est presque inexistant hormis quelques fougères (*Polypodium vulgare*, *Asplenium onopteris*). La relative jeunesse des chênes ne permet pas de la considérer comme habitat d'intérêt communautaire. La zone défrichée en contact avec la parcelle cultivée a permis l'apparition d'une strate arbustive à Ciste à feuille de sauge, ronces et Fougère aigle.

Bien que l'absence d'artificialisation lui confère un certain intérêt, la forte représentativité de cette formation sur le territoire communal et le stade de taillis ne lui valent pas d'être considérée comme remarquable. Certes ce stade conduira dans plusieurs décennies à des formations riches à forte valeur patrimoniale mais l'absence probable de projets anthropiques de forte ampleur sur ce territoire doit suffire à assurer le développement de

vastes chênaies mûres à l'avenir.

Les environs de la parcelle présentent une diversité intéressante d'habitats avec des vergers de châtaigniers dont certains individus présentent des stades de sénescences avancées favorables à une faune saproxylophage et cavicole.

**Illustrations du site**



**Enjeu Flore**

**Avéré**

- Aucun enjeu avéré lors de la visite de terrain

**Potentiel**

- Aucun enjeu remarquable attendu d'après la bibliographie

**Enjeu Faune**

**Avéré**

- Avifaune commune (Rougegorge familier, Pinson des arbres, Mésange charbonnière, ...)
- Lézard des murailles
- Sanglier

**Potentiel**

- Couleuvre d'Esculape

**Synthèse des enjeux**

Faible	Faible
<b>Conclusion et préconisations</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>● Aucun enjeu remarquable avéré au terme de la visite de terrain ;</li><li>● Aucun enjeu floristique attendu ;</li><li>● Présence d'une faune localement commune mais protégée (reptiles, oiseaux) ;</li></ul> <p><u>Préconisations:</u></p> <p>Il conviendra d'envisager des travaux en période automnale et hivernale afin de minimiser les risques de destruction d'individus nicheurs. La période à proscrire est comprise entre Mars et Aout.</p> <p>Espèce anthropophile, le Lézard des murailles bénéficiera de nouveaux habitats suite à la réalisation du projet.</p> <p>Les autres reptiles (couleuvres) trouvent des habitats plus attractifs au niveau des boisements environnants (châtaigniers). Leur présence est donc probablement anecdotique sur la parcelle et aucune préconisation particulière n'est à envisager.</p> <p>Enfin pour tout projet d'urbanisation, notamment en contexte naturel, on peut rappeler quelques mesures qui sont à mettre en œuvre systématiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ les clôtures devront permettre le passage de la petite faune,</li><li>✓ l'éclairage devra être orienté vers le bas pour ne pas perturber l'activité des espèces nocturnes,</li><li>✓ vérifier l'absence de plantes envahissantes pendant les travaux afin d'éviter l'introduction de nouveaux foyers qui pourraient s'étendre à l'avenir,</li><li>✓ protéger les écoulements pour éviter toute pollution des milieux aquatiques.</li></ul>	

## CAMP DOMERGUE

(commune de Saint-Martin-de-Lansuscle)



### Cartographie des habitats naturels

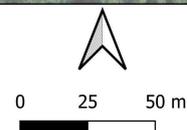


#### Aires d'étude

-  Aire d'étude immédiate
-  Aire d'étude rapprochée

#### Habitats naturels (Corine Biotope)

-  Chênaie verte monospécifique en taillis (45.313)
-  Châtaigneraie cévenole collinéenne en taillis X chênaie verte en taillis (41.9 X 45.313)



Deux habitats principaux sont à reporter de cette parcelle : le taillis de châtaignier et le taillis de chêne vert. Ceux-ci se retrouvent plus ou moins imbriqués selon les passifs d'exploitation. Notons la présence ponctuelle de plusieurs espèces de conifères dont le Pin sylvestre, le Douglas et le Pin maritime. Quelques arbres coupés indiquent que des coléoptères se développent au dépens des troncs et branches moribondes. Cependant peu d'arbres âgés sont notés sur cette parcelle. Les stades de développement relativement jeunes ne permettent pas de les considérer comme habitat d'intérêt communautaire.

Là encore, le caractère naturel de la parcelle présente un intérêt indéniable d'autant qu'il est nécessaire d'avoir une vision à long terme pour ces habitats forestiers qui mûrissent lentement mais qui deviendront des

formations potentiellement très riches de diversité. Mais dans un contexte cévenol où ces formations forestières sont très largement représentées et le seront encore à l'avenir, la consommation de cette parcelle reste relativement modeste.

**Illustrations du site**



Enjeu Flore	Enjeu Faune
<p><b>Avéré</b></p> <p>- Aucun enjeu avéré lors de la visite de terrain</p>	<p><b>Avéré</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avifaune commune (Rougegorge familier, Mésange bleue, Mésange huppée, Mésange charbonnière, ...)</li> <li>- Coléoptères saproxylophages (habitat peu favorable)</li> <li>- Lézard des murailles</li> <li>- Sanglier</li> </ul>
<p><b>Potentiel</b></p> <p>- Aucun enjeu remarquable attendu d'après la bibliographie</p>	<p><b>Potentiel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couleuvre d'Esculape</li> </ul>

Synthèse des enjeux	
<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
Conclusion et préconisations	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Aucun enjeu remarquable avéré au terme de la visite de terrain ;</li> <li>● Aucun enjeu floristique attendu ;</li> <li>● Présence d'une faune localement commune mais protégée (reptiles, oiseaux) ;</li> </ul> <p><u>Préconisations:</u></p> <p>Il conviendra d'envisager des travaux en période automnale et hivernale afin de minimiser les risques de destruction d'individus nicheurs. La période à proscrire est comprise entre Mars et Août.</p> <p>Espèce anthropophile, le Lézard des murailles bénéficiera de nouveaux habitats suite à la réalisation du projet.</p> <p>Les autres reptiles (Lézard vert, couleuvres) trouvent des habitats favorables tout autour de la zone projet et ne seront impactés que marginalement.</p> <p>Enfin pour tout projet d'urbanisation, notamment en contexte naturel, on peut rappeler quelques mesures qui sont à mettre en œuvre systématiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ les clôtures devront permettre le passage de la petite faune,</li> <li>✓ l'éclairage devra être orienté vers le bas pour ne pas perturber l'activité des espèces nocturnes,</li> <li>✓ vérifier l'absence de plantes envahissantes pendant les travaux afin d'éviter l'introduction de nouveaux foyers qui pourraient s'étendre à l'avenir,</li> <li>✓ protéger les écoulements pour éviter toute pollution des milieux aquatiques.</li> </ul>	

## Synthèse et recommandations

Les différentes parcelles étudiées se composent toutes de boisements de chênes et/ou de châtaigniers. Ces formations relativement jeunes abritent une diversité biologique assez faible. Il convient de préciser à nouveau, comme il l'a été décrit dans chaque fiche, qu'un boisement doit être considéré sur un pas de temps long, de plusieurs décennies, puisqu'il porte en lui la lente maturation qui lui conférera une richesse biologique croissante. Cependant le présent contexte cévenol voit son urbanisation modeste, essentiellement cantonnée aux fonds de vallée et peu consommatrice d'espaces au niveau des pentes accidentées.

Ces trois projets d'urbanisation altèrent donc des milieux naturels mais n'entament pas les capacités de réservoirs biologiques locaux ni les corridors écologiques existants.

Les préconisations spécifiques à chaque projet restent donc modestes en fonction des atteintes estimées et se bornent à éviter les périodes sensibles afin d'éviter la destruction directe d'individus. Des mesures plus générales inhérentes à tout projet d'urbanisme en contexte naturel concernant les perméabilités écologiques, les espèces végétales exotiques envahissantes, les pollutions lumineuses et aquatiques, sont également rappelées.